


FSE-IEJ Région (Initiative pour l'emploi des jeunes)

Article 115 et annexe XII du règlement (UE) N° 1303/2013 du parlement européen et du conseil

[RèglementUE-1303-2013](#)

Pour quel projet ?	Que dois-je faire ?
Pour tous les projets	<ul style="list-style-type: none">• Sur tout document ou support de communication relatif à votre projet apposez le drapeau Européen (la couleur est utilisée chaque fois que cela est possible et une version monochrome ne peut être utilisée que dans les cas justifiés) avec la mention "UNION EUROPÉENNE" et ajoutez le texte suivant: « [Descriptif / dénomination de l'action] est cofinancé[e] par le Fonds social européen (ou l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes si votre projet est cofinancé par ce programme).» <div data-bbox="491 712 817 965" data-label="Image"></div> <p data-bbox="239 1088 817 1122">Logos de l'Union européenne (logo UE.jpg)</p> <ul style="list-style-type: none">• Charte graphique du drapeau européen (site europa.eu)• L'emblème de l'Union est toujours clairement visible et placé bien en évidence. Son emplacement et sa taille sont adaptés à la taille du matériel ou du document utilisé. L'obligation de mentionner le Fonds ne s'applique pas aux petits objets promotionnels.• Sur l'éventuel site web, insérez une description succincte de l'opération, en rapport avec le niveau de soutien, de sa finalité et de ses résultats mettant en lumière le soutien financier apporté par l'Union européenne. Sur le site, le logo est affiché en couleur. L'emblème et la mention de l'Union sont visibles dès l'arrivée sur le site dans la zone d'affichage d'un dispositif numérique, sans que l'utilisateur doive faire défiler la page.• Si d'autres logos sont affichés en plus de l'emblème de l'Union, celui-ci a au moins la même taille, en hauteur ou en largeur, que le plus grand des autres logos.• Spécificité IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes): Lorsque le financement européen correspond à une action IEJ le logo IEJ doit figurer à côté de l'emblème européen. Ce logo existe en 4 couleurs. Le bénéficiaire doit apposer la couleur de son choix. <p data-bbox="239 1787 871 1821">Téléchargez les logos IEJ (logosFSEaquitaine.zip)</p> <ul style="list-style-type: none">• Le bénéficiaire s'assure que les participants à l'opération ont été informés du financement de l'opération par les Fonds. Tout document relatif à la mise en oeuvre d'une opération qui est destiné au public ou aux participants, y compris toute attestation de participation ou autre, comprend une mention indiquant que le programme opérationnel a été soutenu par le ou les Fonds concernés.